

Correspondance.

M. le Rédacteur,
Li levée du rideau sur les machina-
tions du rédacteur de l'Évangéline et
son alter ego, faite par moi dans votre
numéro du 5 avril, parait avoir eu l'effet
d'un coup de foudre dans un soleil des
plus beaux. Pourquoi cette effusion de
la part de la rédaction de l'Évangéline?
La deuxième sortie de Viatore aurait dû
être suffisante il me semble, (s'il fallait
quelque chose de plus que sa première)
pour prouver que j'avais bien raison de
dire que le journal acadien de Moncton
se plaisait à ouvrir ses colonnes aux at-
taques contre nos vieux libéraux.

Il y a en anglais un vieil adage qui
dit: "If the shoe fits you can wear it".
"Si le soulier vous convient vous pouvez
le porter." C'est la "vérité qui choque,"
nous a dit un philosophe. Mon "insinua-
tion libelleuse" ne contient pas l'ombre
de la vérité, dit le journal de Moncton.
Pourquoi donc, attacher une telle
importance à des insinuations d'un cor-
respondant anonyme? Le rôle d'un
grand journal n'est pas de s'occuper des
ces choses. L'Évangéline, qui s'ac-
cuse tout ce que le mot "grand" veut ou
peut signifier dans le journalisme, se
fâme de rage parce qu'un écrivain
anonyme a osé insinuer que les écrits
de Viatore sentaient beaucoup l'odeur
des ateliers. S'il fallait prouver que
"l'insinuation" faite à sa raison d'être,
je n'aurais qu'à demander aux lecteurs
de l'Évangéline de bien vouloir faire la
comparaison entre la dernière sortie de
Viatore et l'article de rédaction de ce
journal du 12 avril: Les ripostes, le
style, l'inconséquence des arguments,
n'indiquent ils pas que la même main
qui a écrit l'article de fond a été celle
qui a couché sur papier les opinions de
Viatore.

Faut croire que le journal de Moncton
à du temps à perdre pour se laisser
à disséquer la conduite politique des
écrivains anonymes; serait-il pas plus
avantageux de laisser cette tâche aux
correspondants? M'accuser d'être du
nombre de ceux qui désiraient la défaite
de M. LeBlanc en 1900 et 1904, et don-
ner comme preuve de cette accusation le
fait que j'ai demandé l'entrée des colonnes
du Moniteur, n'est pas un argument
qui sera accepté par le public. Cette
manière de se défendre me fait penser à
l'avocat qui, étant appelé à faire le
plaidoyer d'une très mauvaise cause, se
voit forcé d'attaquer son confrère afin
de cacher la faiblesse de sa défense.
Pourrait il se faire que le rédacteur de
l'Évangéline ait pris dernièrement la
décision de faire l'étude du droit? Il se
peut que Viatore pourrait répondre à
cette question!! Qu'en pensez il? mais
je m'oublie, car l'Évangéline pourrait
dire que je me livre à des "insinuations
quasi libelleuses."

Puisque le rédacteur du journal de
Moncton—qu'il soit avocat ou simple-
ment propriétaire de journal—se livre à
la critique de la conduite politique de
"Connaissance de cause", ne me serait-
il pas permis de dire un mot touchant
sa politique. Mais avant de le mettre en
scène, permettez-moi de l'assurer, ainsi
que Viatore (si les deux ne sont pas le
même personnage,) que je suis libéral,
non pas depuis l'arrivée de Sir Wilfred
Laurier au pouvoir, mais depuis la con-
fédération en 1867; que dans les années
où ce parti se trouvait dans l'opposition,
de 1878 à 1896, je donnais, (et je donne
encore) un appui franc et loyal aux
principes libéraux, quand le Dr Gaudet
(le protégé de Viatore) fulminait et re-
nouvait mer et monde contre MM. Em-
merson et LeBlanc dans l'intérêt du par-
ti conservateur alors au pouvoir à Otta-
wa et jusqu'à 1883 au pouvoir à Frédé-
ricton. Qui ne se souvient pas des tira-
des et des sorties effrénées du docteur
contre M. Emmerson dans Westmorland?
Où est le vieux libéral qui peut
oublier les pèlerinages du docteur à
Boucotoche dans l'intérêt des conserva-
teurs contre les candidats libéraux. Les
conservateurs n'avaient pas toujours des
candidats acadiens dans Kent.

Maintenant, le rédacteur de l'Évangé-
line a-t-il besoin de se faire rafraîchir un
peu la mémoire sur certains événements
politiques et nationaux? Ne pourrait il
pas se rappeler la conduite d'un certain
compatriote qui, en 1887, pendant l'élec-
tion dans un certain comté du Nouve-
au Brunswick, entre un candidat conserva-
teur irlandais et un Acadien indépen-
dant, a voulu et a presque réussi à ven-
dre l'élection, et à trahir l'Acadien?
Se souvient-il, ce grand patriote, de
l'apparition, pendant les élections fédé-
rales de 1887, d'une feuille sous le nom
de "Vanguard", sortie dans l'intérêt d'un
conservateur irlandais et contre la can-
didature d'un Acadien? Peut-il se rap-
peler des arrangements faits avec l'ad-
ministrateur d'un certain journal acadien
pour la publication de cette feuille?

Se souvient il, le rédacteur de l'Évan-
geline, qu'un certain journal acadien,
publié à la Nouvelle-Ecosse, lançait ses
invectives en 1894 contre un certain cer-
tain candidat acadien libéral qui briguit
les suffrages dans un comté du Nouveau-
Brunswick?
A-t-il oublié, ce soit disant grand
patriote, ce sauveur nouveau né du peu-
ple acadien, la conduite de l'Évangéline
dans les élections provinciales du Nou-
veau Brunswick de 1903, quand ce jour-
nal donnait son appui entièrement aux
candidats conservateurs qui appuyaient
le gouvernement Tweedie dans les com-
tés où les libéraux avaient placé de leurs
hommes sur les rangs en faveur de l'ad-
ministration provinciale?

Le rédacteur de l'Évangéline peut-il
se rappeler la conduite d'un certain
journaliste acadien contre le seul député
acadien (libéral) membre du gouverne-
ment exécutif de la Nouvelle-Ecosse, il
y a deux ou trois ans?
Le rédacteur de l'Évangéline ne peut
il pas trouver dans quelque petit coin
obscur de son ingrate mémoire des
faits qui se rattachent à sa conduite poli-
tique contre un certain candidat acadien
et en faveur d'un conservateur ir-
landais dans le Nouveau Brunswick
pendant les élections de 1890?

N'est-ce pas le cas qu'un certain jour-
nal acadien, bien connu du rédacteur de
l'Évangéline, se plaisait d'appuyer des
candidats libéraux dans la Nouvelle-
Ecosse et donnait son influence à cer-
tains conservateurs dans le Nouveau-
Brunswick pendant les élections fédé-
rales de 1896?
Je prends la liberté de placer les
faits plus haut cités devant mon ami de
l'Évangéline afin qu'il puisse en faire
une étude sérieuse, car je suis conva-
incu qu'en les lisant et les étudiant il se
rappellera du proverbe qui dit: "People
who live in glass houses should never
throw stones." Il verra en même temps
que les vieux libéraux ont la mémoire
pas mal vivace, n'est-ce pas? Prenez
garde, maître de la politique voltigeante,
et souvenez vous que c'est le contre-
coup de la pierre qui inflige la plus pro-
fonde blessure.

Au lieu de s'attaquer à des écrivains
anonymes, ne serait-il pas plus intéres-
sant de la part du rédacteur de l'Évan-
geline de faire l'histoire des événe-
ments politiques et nationaux plus haut
énumérés.

Je vois que le Moniteur publie cha-
que semaine un résumé des événements
politiques, etc., de 25 ans passés tels
qu'imprimés dans ses colonnes d'alors.
Dieu! qu'il serait intéressant de voir
l'Évangéline faire paraître aujourd'hui
ce qui a paru dans ses colonnes dix et
quinze ans passés, surtout ce qui tou-
chait alors à la politique.

Je lis dans l'Évangéline: "Nous ap-
prouvons une discussion intelligente des
affaires nationales. Mais nous donnons
tout notre mépris à ces ébaucheurs de
discorde, ces semeurs de divisions, qui,
pour satisfaire leur haine politique ou
personnelle, puiseraient la dernière goutte
de sang dans les plaies béantes de la
patrie". Tout ceci paraît très joli sur
papier, mais depuis quand avez-vous
cessé de suivre la conduite de votre fa-
meuse "Maréchette", qui cachée sous un
nom de plume, décriait pendant des
mois certains Acadiens bien vus du pu-
blic, et tout cela simplement dans le but
de satisfaire une "haine personnelle" de
la part d'une personne bien rapprochée
de votre rédaction!! Pourquoi n'avez-
vous pas donné votre "mépris" à Viatore
qui a porté des attaques contre certains
de nos Acadiens? Sa conduite n'est elle
pas condamnable; ne peut elle pas être
classée au nombre des "ébaucheurs" de
discorde et semeurs de divisions?" Oh!
que vous êtes inconséquent! Mais pour-
quoi cette surprise de ma part? N'ai-je
pas affaire à l'Évangéline dont la politi-
que de circonstance est son plus beau
jeu.

L'Évangéline nous dit qu'elle a tou-
jours été prête à "défendre, avec le plus
grand dévouement, la noble cause du
parti libéral". Depuis quand avez-vous
cessé de villipender les libéraux acadi-
ens les plus en vue de la Nouvelle-
Ecosse? Est-ce défendre la "noble cause
du parti libéral" que de vouloir faire
disparaître les champions de cette cause
parce que ceux-ci s'étant rendus coupables—à vos yeux—d'un crime en ayant
fait preuve du courage nécessaire pour
démâquer votre conduite trompeuse
vis-à-vis les libéraux de la Nouvelle-
Ecosse? Pourquoi est il devenu néces-
saire pour le gouvernement libéral de la
Nouvelle Ecosse de vous retirer son pa-
tronage, si vous étiez le défenseur intré-
pide de la "noble cause"? Et pourquoi
ne pouviez-vous faire votre chemin dans
la province sœur, où les libéraux sont si
nombreux? Quant à votre défense tant
 vantée de la "noble cause libérale", il
serait facile pour moi, qui ai suivi votre
carrière depuis 20 ans, de la disséquer

d'une manière plus en détail, mais assez
pour le présent.
Quant à la défense de la politique du
Dr Gaudet faite par Viatore, je dirai
lorsqu'il dit que le docteur abandonna le
parti conservateur lors de la convention
conservatrice tenue à St Jean en 1898, il
fait un avancé erroné. Il n'y a pas eu de
convention conservatrice à St Jean en
1898. Voici les faits: En 1898 l'hon G.
E. Foster, chef des conservateurs de la
province, et M. Hazen, chef de l'opposition
provinciale, convoquèrent une con-
vention à Moncton (non à St Jean). A
cette réunion, il fut décidé de trancher
les lignes et de faire marcher la politique
provinciale sur le même terrain que la
politique fédérale. Le Dr Gaudet et
d'autres conservateurs refusèrent d'ac-
cepter la décision de cette convention.
Ils se déclarèrent en faveur du parti
conservateur au fédéral, mais voulurent
jouir de leur liberté politique dans les
affaires provinciales, dont l'administra-
tion à Frédéricton se composait de libé-
raux et de conservateurs—ou en d'autres
mots un parti de coalition. Le Dr Gau-
det ne prit aucune part dans l'élection
fédérale de 1900. Comme il le disait lui-
même, "je ne puis me décider à aban-
donner mon vieux parti, que j'ai appuyé
"déjà si longtemps, et pour cette raison
je ne prendrai aucune part ni d'un
"coté ni de l'autre".
Les amis de M. Powell, candidat con-
servateur en 1900, le comptaient cepen-
dant de leur côté. Ce n'est qu'à la con-
vention libérale de 1903, tenue à St-
Jean, le 11 janvier, à la veille de l'élec-
tion partielle où M. McKeown fut battu,
que le docteur se déclara ouvertement
du côté libéral, et pour être certain de
son appui on le nomma, sur motion de
M. Friel, appuyé par M. Emmerson,
membre du comité exécutif provincial
et premier vice président de l'association
libérale. Ce fut donc aux élections de
1904 que ce monsieur fit sa première
sortie comme partisan du parti libéral.
Viatore verra par ces faits indéniables
que je ne me suis pas trompé.

Maintenant, Viatore, vous qui vous
qualifiez de vieux libéral, dites-
moi donc si vous le pouvez, quels sont
les services si importants rendus au parti
libéral par le docteur Gaudet? Etes-
vous bien raisonnable quand vous nous
demandez de placer de côté les aspira-
tions pour le sénat qui se trouvent de la
vieille école libérale pour faire place à
un homme qui est resté dans le parti opposé
jusqu'à ce qu'il se fût révolté contre
sa discipline, et afin de trouver un lieu
de refuge politique, se jeta dans les
rangs d'un parti qui, pendant vingt ans,
fut le point de mire de ses injures et de
ses invectives; et qui monta au pouvoir
sans son appui et malgré son opposition?

Je suis parfaitement satisfait de voir
grossir les rangs du parti libéral par
l'arrivée parmi nous d'anciens conserva-
teurs qui se convertissent de bonne vo-
lonté; je suis prêt à leur tendre une
main amie; mais je ne suis pas de ceux
qui veulent que le prix de leur livrer les
plus beaux mets du plat politique, au
détriment de ceux qui nous ont été fidèles
dans l'adversité comme dans la prospé-
rité. Il faut que ces conservateurs con-
vertis se conforment aux règlements de
la discipline de notre parti. Si cette dis-
cipline est trop rigoureuse, qu'ils retournent
à leurs anciennes amours. Malgré
que nous sommes hèreux de les avoir
avec nous, nous pouvons faire notre
besogne sans leur appui: ne l'avons-
nous pas fait en 1896 et 1900? Et ne
pouvons-nous pas continuer?

CONNAISSANCE DE CAUSE.
14 avril 1906

NAISSANCE

A Bouctouche, le 3 avril, Mme Livail
le G. Collette, un fils, baptisé par le
Rév. Père Hudson sous le nom de Joseph
Antoine. Parrain et marraine, M.
Antoine Arseneau et Mlle Octavie Le-
Blanc.

A Mont Carmel, Kent, le 15 mars,
l'épouse de M. Calixte Girouard, une
fille, baptisée par le Rév. Père Jos.
Ouellet sous le nom de Marie. Parrain
et marraine, M. Wilfred LeBlanc et
Mme Louis Cormier.

Cambridge, Mass., le 2 avril, l'épouse
de M. Louis Philippe Léger, un fils, ba-
ptisé par le Rév. Père Benédisse sous le
nom de Joseph Antoine. Parrain et
marraine, M. Joseph Cormier et Mlle
Eugénie Cormier.

A Ottawa, le Samedi Saint, 14 avril,
Madame Placide Gaudet, une fille, ba-
ptisée sous les prénoms de Marie Rose
Anne Françoise. Parrain et marraine,
M. Prudent L. Mercure et Mlle Rose
Anne Belliveau.

Au Barachois, le 4 avril, l'épouse de
M. Albert Boudreau, un fils, baptisé
par M. le curé Massé sous le nom de
Joseph Edgar. Parrain et marraine, M.

La meilleure Chaussure est
decidement la moins cher

Nous venons de recevoir 20 caisse de BOTTINES pour
hommes, femmes et enfants.
25 caisses de CLAQUES de la Canadian Rubber Co.
Rien de mieux pour le printemps.
VENEZ nous voir avant d'acheter ailleurs. Nos prix sont
des plus modiques. Une visite sollicitée.

Henri J. Bourgeois, - Bloc Victoria, - Moncton

Au Prix Coutant

J'ai l'honneur d'annoncer au public que d'ici
à l'arrivée de mon nouvelle assortiment de Mar-
chandises, je vendrai AU PRIX COUTANT et
souvent à moins, Capots, Hardes d'Hommes et
de Garçonnetts, Chaussures de toute sorte, Che-
mises, Mouchoirs de cou, Mitaines, Gants, etc.

J'ai aussi 40 QUARTS DE POMMES que
je vendrai à bien bas prix.
VENEZ VOIR mes prix avant d'acheter
ailleurs.

D. J. DOIRON
Bloc Comeau, - - - Shédiac.

HOTEL et FORGE

Le soussigné annonce respectueusement au
public qu'il a ouvert un joli et confortable Hôtel
près du nouveau Moulin à Farine, où l'on trouve
un bon logement et bonne pension à prix raison-
nable. Bonne cuisine pour les oiseaux. Rien ne
sera négligé pour donner satisfaction au public.
Il a aussi une BONNE FORGE, où il fait une
SPECIALITE DE FAIRE ET REPARER LES
HACHES. Son ouvrage est de première classe.
On ne saurait trouver mieux ailleurs. Il sollicite
le bienveillant patronage du public et se fait le
de lui donner complète et entière satisfaction.
C. D. Lucas, - Port Elgin, N.B.
2 Janvier 1906-82.

DECES

Le 26 de ce mois, s'éteignait paisible-
ment dans le Seigneur, l'âge avancé
de 83 ans, Julie Richard, épouse de dé-
funt Anselme Johnson.

La paroisse de St-Ignace, comté de
Kent, N. B., où elle résidait au moment
de sa mort, chez son beau fils M. Isidore
Johnson, perd en elle une excellente
chrétienne.

Son service fut chanté à l'église de St-
Ignace au milieu d'un grand concours
de parents et d'amis. Puis ses restes
mortels furent conduits au cimetière de
cette paroisse, pour là y attendre le son
de la dernière trompette.

Le Rév. Père Gauvin s'ent en cette cir-
constance, trouver de bonnes paroles de
consolation pour tous ceux qui aimaient
si sincèrement la vénérable défunte.
Requiescat in Pace.

A Sainte-Marie, comté de Kent, le 9
mars 1906, s'éteignait paisiblement dans
le Seigneur M. Régis D. Robichaud,
âgé de 29 ans, 1 mois et 7 jours et forti-
fié de tous les secours spirituels que
l'Eglise notre sainte mère prodigue à ses
enfants à l'approche du trépas. C'est à
la consommation qu'il a succombé, et il
se préparait depuis longtemps à la mort
qu'il attendait avec une entière résigna-
tion. M. Robichaud laisse pour pleurer
sur sa tombe une épouse inconsolable et
un enfant en bas âge. Les funérailles
ont eu lieu le 11 mars au milieu d'un
grand concours de parents et d'amis qui
le regretteront longtemps.—Que son
âme repose en paix.

A la Rivière Shédiac, le 20 mars,
après une longue maladie soufferte avec
une admirable résignation à la volonté
de Dieu, et fortifiée de tous les secours
de l'Eglise, s'éteignait doucement dans
le Seigneur Dame Marie Blanche Caisie,
veuve de défunt Dositheé Gallant, et
âgée de 64 ans. Elle appartenait à la
Société St-Joseph de Memramcook et
laisse pour pleurer sur sa tombe deux
filles et six fils qui la regretteront long
temps.—R. I. P.

A Cornierville, paroisse de Cocagne,
le 5 avril, après une maladie de neuf

RIEN O
Char

Bornant to
COMMERC
GRAND MA
rie du pays, no
passent de cent
nous entourent
Nos C
beauté, de duré
C'est
Nous vend
de, à meilleur
Si VO
gnez une bonn
chausser.

L.
Gros M

NOUVELLE
Ceux de nos n
encore répondu à n
geraient énormém
geant d'une légiti
dant sans plus de
d'abonnement, soit
dats-poste ou autr
MM. Edouard D
Fougère, de la Ri
honneur d'une vi
mière.

M. Maurice
College Bridge,
biles contre-maitr
en service de l'
en ville mercredi
le Moniteur d'un
P. Urbain N.

Le Rev. de Roge
Gaudet et hon
à une visite.
M. Richard n
diac depuis au-d
ayant alors tra
Adam Tait au qu
au-Chêne. Il ne
rien. Shédiac, di
formé.

ELECTIONS M
si que nous le p
faites civiques d
faites par acclam
Belliveau et tou
été réélus sans o

Quartier No.
Michael Connors
Blanc, Emmanuel
Quartier No.
dy Julien S. Co
Quartier No.
per, Capt. Bray.

Pris le rhume en c
M. Wm Thos Lanor
Chapleau, Ont., dit
cherchant un volon
ne passé. "On me par
contre la toux, je l'essay
deux petites bouteilles.
Ce remède s'applique su
me. Il dégagera et soul
remède favori là où se
vente à la pharmacie W

Mme Dr Robie
ville, est venue p
de Pâques dans s

La grande sole
a été religieuseme
me toujours, en c
avoir célébré la m
à neuf heures, M
mier chantait l
Shédiac à onze h
y eut vèpres, béni
Sacrement et ser
par M. l'abbé Co

Les élèves de S
seph, qui étaient
fête de Pâques a
milles, sont retou
au commencement

M. Maurice
Saint Antoine, n
visite la semaine